

PAR MOHAMED BOUHAMIDI  
mbouhamidi2001@yahoo.fr

Il est normal, indispensable de mettre un budget à la disposition de la manifestation «Alger, capitale de la culture arabe». L'usage et les destinations de ce budget posent problème. Il n'est pas destiné en principe à pallier le manque de production culturelle et artistique mais à la mettre en valeur, à en démultiplier la distribution ainsi que celle de nos invités. Mais quand on n'a rien à montrer ? On essaye de rattraper le temps, de bricoler quelque chose dans la précipitation, de ramasser à la hâte ce qu'il est possible de montrer.

Mais derrière la méthode se cache le mécanisme fondamental. En gros, le gouvernement dit aux hommes de culture, aux artistes, aux entreprises culturelles nous mettons à votre disposition 550 milliards, avez-vous des projets ? Si oui présentez-les aux commissions créées pour le théâtre, le livre, le cinéma, les arts plastiques, etc.

Evidemment, artistes indépendants et entreprises culturelles présentent des idées et des projets. Pour certains, c'est la seule chance de réaliser quelque chose, pour d'autres c'est une opportunité supplémentaire et pour quelques-uns cette proposition peut cadrer avec leur propre programme de travail et faciliter le financement. Mais en agissant ainsi, ils se mettent sous tutelle du pouvoir. Par un tel agissement et un tel mécanisme, le gouvernement se place en position de mécène épisodique. Il met tout le milieu, membres des commissions en tête, en situation de redevables, de débiteurs, de clients. Il affirme sa position de pouvoir ou plutôt il la rappelle. Cette question de rapports de pouvoir est un enjeu tel que le premier commissaire a démissionné car on lui a confié la préparation et la mise en œuvre sans lui donner le pouvoir de distribuer l'argent, d'être l'ordonnateur, privilège dévolu au ministre. Cette attitude a une origine et une utilité. La Révolution algérienne, comme toute révolution, portait des buts et un projet culturel qui, depuis, se sont éteints avec elle. Elle revendiquait sa tutelle en contrepartie de son financement. Entre-temps, la société a trouvé ses propres ressorts pour produire la culture, éditeurs, libraires, plasticiens et galeristes, photographes, groupes de musique, distributeurs, etc. sont en train de créer un marché de l'art et de la culture, tout seuls, en dehors de l'Etat. Cette manifestation pouvait les aider autrement en remplissant juste son rôle : les aider puissamment à faire connaître ce qui se produit et se construit non à se transformer en producteur. D'autres enjeux se cachent encore derrière cette attitude.

M. B.

**LA FAUSSE ALERTE DE BELKHADEM**

**A** la fin du Conseil de gouvernement de mercredi dernier, et qui se poursuivra ce dimanche, Abdelaziz Belkhadem a intrigué tous ses ministres en leur demandant d'éviter tout déplacement hors de la capitale durant le week-end. Résultat : la plupart des ministres ont, pratiquement, passé une nuit blanche, convaincus qu'un remaniement du gouvernement allait intervenir durant le week-end et, donc, à s'interroger sur leur devenir au sein de l'exécutif.



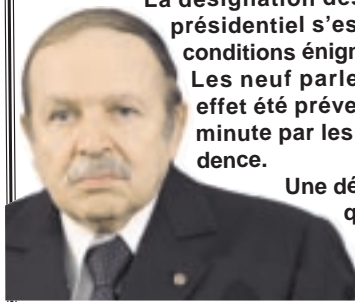
**Simple curiosité ?**



Le procès de l'affaire Khalifa est loin de laisser indifférents beaucoup de membres du cabinet Belkhadem. A tel point que, rapportent des sources crédibles, plusieurs ministres ont été vus quitter la salle de réunion du Conseil de gouvernement, mercredi, afin de se renseigner sur l'évolution du procès.

Le fait que ces ministres "curieux" soient ceux-là mêmes dont la presse avait cité les noms dans le cadre de cette affaire ne constitue, certainement, qu'une pure coïncidence.

**Catimini**



La désignation des sénateurs du tiers présidentiel s'est déroulée dans des conditions énigmatiques.

Les neuf parlementaires n'ont en effet été prévenus qu'à la dernière minute par les services de la présidence.

Une désignation en catimini qui n'a pas manqué d'intriguer de nombreux observateurs.

**La volte-face de Maghlaoui**

C'est sur intervention des services de la présidence de la République, via la chefferie du gouvernement, que le département de Mohamed Maghlaoui a décidé de prolonger les délais pour le contrôle technique des véhicules.

C'est ce que révèlent des sources dignes de foi en précisant

que le ministre des Transports a, dans un premier temps, rejeté catégoriquement une telle option, suggérée par ses collaborateurs.

